

Certificats pour jeunes demandeurs d'emploi



Luxembourg. Faisant partie d'un dispositif d'insertion et de réinsertion professionnelles, les «Ateliers carrière et projet professionnel» évoluent en partenariat entre la Chambre de Commerce et l'Agence pour le développement de l'emploi (Adem). Le projet s'inscrit dans le cadre de la «Garantie pour la jeunesse» proposée aux jeunes demandeurs d'emploi, l'objectif étant de faciliter leur intégration dans la vie professionnelle. Les «Ateliers carrière et projet professionnel» ont déjà accompagné plus d'une vingtaine de jeunes dont les efforts ont été mis à l'honneur lors d'une cérémonie de remise de certificats en présence de Nicolas Schmit, ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire et d'Isabelle Schlessler, Directrice de l'Adem. A cette occasion, un

premier bilan du projet a été dressé révélant des résultats encourageants. Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce, a rappelé l'importance que la Chambre de Commerce accorde aux activités d'insertion et de réinsertion professionnelles. Isabelle Schlessler a souligné la plus value qu'apportent ces ateliers conçus sur mesure pour répondre aux besoins des jeunes participants. Nicolas Schmit a replacé le projet dans le cadre général de la «Garantie pour la jeunesse» dont la mise en œuvre est une réussite. Endéans les premiers quatre mois l'Adem a réussi à proposer à 63 pour cent des jeunes restés dans le programme une offre de qualité. Des sessions supplémentaires des «Ateliers carrière et projet professionnel» sont en cours de programmation. (C.)